

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition provisionnelles 2024 4	Produits référence 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	2 785 253	37,00	117,00	2 925 000	1 082 250	37,00	1 082 250
Taxe foncière non bâties (TFNB)	102 150	86,41	141,12	103 900	89 780	86,41	89 780
Taxe d'habitation (TH)	211 544	23,00	89,86	164 500	37 835	23,00	37 835
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	1 209 865	1 209 865		1 209 865
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition provisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité		<input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	$\frac{1\ 209\ 865}{=}$		Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case
Taxe d'habitation (TH)			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	52 261			23 684	0	23 951	457 519	557 415

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024
		557 415		

À LILLE

Le 11 MARS 2024

Pour la Direction des Finances publiques,  
FRANK MORDACQ  
DIRECTEUR REG. DES FINANCES

Le 15.04.24

Pour la Préfecture,

Le Maire,  
P. BAUDRIN

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 059-215903691-20240410-20240410\_5-DE

COMMUNE : 369 MAING  
 ARRONDISSEMENT : 59 VALENCIENNES  
 TRÉSORERIE OU SGC : S.G.C DE VALENCIENNES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. D. AL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

<b>Taxe foncière bâtie :</b>	1 981
a. Personnes de condition modeste	0
b. Logements à réhabilitation, QPPV, Mayotte	12 491
c. Locaux industriels	581
d. Logements sociaux : exo de longue durée	

**Taxe foncière non bâtie**

8 631

**Taxe d'habitation :**

a. Dotation pour perte de THLV	
b. Mayotte	>>>

**Cotisation foncière des entreprises :**

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>
b. Base minimum	
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

2. BASES EXONÉRÉES

<b>Taxe foncière bâtie :</b>	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	210 023
<b>Taxe foncière non bâtie :</b>	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	15 565
c. Par la loi (autres)	

**Cotisation foncière des entreprises**

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	112 100
b. Logements vacants soumis à la THLV	52 400
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	37 994
d. Bases dégrévées locaux vacants	15 101
e. Bases dégrévées majo THS	

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	52 261

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Coefficient correcteur	1,417924
d. Taux FB commune 2020	17,71
e. Taux FB département 2020	19,29

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :		Taux plafonds de 2024	Taux des EPCI de 2023	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	46,80	117,00	>>>	117,00
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	57,81	144,53	3,41000	141,12
Taxe d'habitation (TH)	24,45	40,72	101,80	11,94000	89,86
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

<b>Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :</b>	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
<b>Taux maximum :</b>	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle...

a. ... la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ... les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental	21,51
b. Taux maximum de la majo	>>>

Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

31,02